

**25^{ème} session de la Conférence des Parties
à la Convention Cadre des Nations Unies sur le
Changement Climatique**

Madrid, 10 Décembre 2019

**ALLOCUTION DE SON
EXCELLENCE MONSIEUR
MOHAMED ABDOULKADER
MOUSSA, MINISTRE DE
L'URBANISME, DE
L'ENVIRONNEMENT ET DU
TOURISME DE DJIBOUTI**

DECEMBRE 2019

**Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Madame la Secrétaire Exécutive de la Convention Cadre des Nations
Unies sur le changement climatique,
Mesdames et Messieurs les Chefs de délégations,**

Qu'il me soit d'abord permis de remercier le gouvernement et le peuple espagnole pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé depuis notre arrivée dans cette belle cité de Madrid. Mes remerciements s'adressent aussi à la Secrétaire Exécutive de la Convention, Mme Spinoza, qui a pris les dispositions nécessaires pour faciliter nos travaux durant cette conférence. Permettez-moi également d'endosser pleinement les déclarations faites au nom du Groupe des Pays les Moins Avancés par le Bhoutan, au nom de l'Afrique par l'Egypte et au nom de G77 et la Chine par la Palestine.

L'année 2019 a connu plusieurs phénomènes climatiques extrêmes dévastateurs. Ainsi, les îles Bahamas ont été dévastées par l'Ouragan Dorian. De même le Mozambique a beaucoup souffert des inondations catastrophiques. Pas plus tard que la semaine dernière, la région de la Corne d'Afrique a été victime d'importantes inondations.

Après des années de sécheresse Djibouti a subi des inondations dues à des pluies torrentielles. Notre capitale est sous l'eau. La république de Djibouti a reçu en l'espace de trois jours l'équivalent de deux années de pluies. Ces intempéries ont impacté les infrastructures du pays et les populations. Dans certaines quartiers les habitants ont tout perdu : le meuble ; les vêtements ; les nourritures ; les électroménagers. Il a fallu reloger des milliers des personnes. En plus des dégâts matériels, nous déplorons une dizaine de morts.

Ces phénomènes climatiques ne sont pas vraiment des surprises. En effet, les différents rapports produits en 2018 et 2019 par le Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) ont tiré la sonnette d'alarme pour nous avertir des conséquences dramatiques découlant de l'augmentation de nos émissions des gaz à effet de serre. Ces dernières doivent être réduites de moitié à l'horizon 2030 pour avoir des chances de contenir le réchauffement climatique sous les 2 °C d'augmentation par rapport à l'ère préindustrielle.

L'année 2018 a battu tous les records en matière de concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère et la tendance n'est pas prête de s'inverser malgré les engagements pris lors de l'adoption de l'accord de Paris. De même, l'année 2018 a été la quatrième année la plus chaude jamais enregistrée.

Madame la Présidente,

Le niveau actuel d'engagement des pays en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre nous conduit vers une trajectoire de l'ordre de 3°C ; loin des objectifs de maintien de la température en dessous de 2°C déclinés dans l'Accord de Paris. Selon le GIEC, la température moyenne mondiale a augmenté de 1°C par rapport aux niveaux préindustriels et nous constatons déjà aujourd'hui les conséquences dramatiques d'une telle augmentation sur nos villes et campagnes.

C'est pourquoi, les pays industrialisés doivent relever leurs ambitions en matière de réductions des émissions de gaz à effet de serre pour ainsi préserver notre planète des catastrophes climatiques.

Madame la Présidente,

La République de Djibouti est particulièrement vulnérable aux conséquences dramatiques du changement climatique. Les sécheresses récurrentes, les inondations et les pluies diluviennes, l'apparition récente des cyclones dans la sous-région démontrent le dérèglement climatique auquel nous sommes soumis de nos jours. A cela s'ajoute, un stress hydrique de plus en plus aigu que nous subissons et qui découle sûrement du réchauffement global.

Pour faire face au défi du changement climatique et emboîter le pas aux nations du monde, le gouvernement de Djibouti, en dépit de sa faible capacité financière, a entrepris plusieurs actions orientées vers un avenir décarbonné et résilient au climat.

En effet, malgré ses émissions marginales, la République de Djibouti a soumis au secrétariat de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques un plan ambitieux et courageux.

Ce plan s'articule autour des actions d'atténuations et d'adaptations et propose, à l'horizon 2030, une réduction de 40 % des émissions de gaz à effet de serre.

En matière d'adaptation, plusieurs programmes et projets sont mis en œuvre au niveau national afin de faire face aux effets néfastes du changement climatique. Ces projets permettent de restaurer les écosystèmes dégradés et de subvenir aux besoins des populations rurales affectées par les sécheresses.

Fort de son potentiel en énergie renouvelable, la République de Djibouti a un plan de développement des énergies solaires, éoliennes et géothermiques afin de subvenir au besoin national en matière d'approvisionnement en électricité et de réduire drastiquement ses émissions de gaz à effet de serre.

Vous conviendriez bien avec moi que la mise en œuvre de ce plan ambitieux nécessite un financement conséquent de la communauté internationale qui, je le rappelle, n'est pas, jusqu'à aujourd'hui, au rendez-vous et ce malgré les promesses faites à maintes reprises par les pays développés.

Le financement des actions identifiées constitue la pierre angulaire des atteintes des objectifs de l'Accord de Paris et par conséquent de la survie de notre planète face au fléau de temps moderne.

Madame la Présidente,

A cette COP 25, nous sommes au tournant d'une année décisive pour l'Accord de Paris. Les enjeux liés à cette conférence sont cruciaux et importants.

Les Etats Parties doivent relever leurs ambitions en matière d'engagement de réduction des gaz à effet de serre pour atteindre les résultats escomptés de l'Accord de Paris ; d'autant que les contributions nationales actualisées sont attendues pour l'année prochaine.

La question des pertes et des dommages est cruciale pour les pays en développement affectés par les inondations, cyclones, incendies et pluies diluviennes. Ainsi, nous pensons que les pays en développement ayant subi ces phénomènes climatiques extrêmes devraient être assistés et appuyés financièrement pour les préparer et faire face à ces dégâts irréversibles.

Par ailleurs, il est important de rappeler que le transfert des technologies et les renforcements des capacités constituent les pierres angulaires pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris. L'accès à ces technologies contribuera grandement à la concrétisation des actions d'adaptations et d'atténuation programmées par les pays en développement.

Pour terminer, quatre ans après l'adoption de l'Accord de Paris, il est temps de passer à l'action car nous ressentons déjà les effets néfastes de la multiplication des phénomènes climatiques extrêmes qui causent des pertes humaines et des dégâts matériels colossaux.

Je vous remercie de votre aimable attention.